

Le mot du préfet

Malgré une hausse continue des indicateurs épidémiologiques (taux d'incidence et taux de positivité), la pression sur les hôpitaux du département, tout en restant extrêmement forte, demeure néanmoins stable.

La situation sanitaire reste donc très fragile. C'est pourquoi l'implication de tous est essentielle pour contenir une nouvelle flambée de l'épidémie grâce notamment au respect des gestes barrières : port du masque, distanciation physique, lavage des mains, limitation des contacts sociaux à 6 personnes maximum, aération des pièces...

Il faut donc poursuivre nos efforts.

Dans le même temps, le rythme de la vaccination s'est encore accéléré. En effet, dans les 15 premiers jours de mars, nous avons administré plus de doses – 47 076 – que pour l'ensemble du mois de février – 45 122. Nous vaccinons chaque jour plus de 3 000 personnes contre 2 000 au début du mois.

L'ouverture cette semaine de 18 lignes et de trois centres supplémentaires doit nous permettre de maintenir cette montée en puissance et de protéger encore un plus grand nombre de nos concitoyens les plus fragiles.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 16 MARS 2021

	S3 18/01 24/01	S4 25/01 31/01	S5 01/02 07/02	S6 08/02 14/02	S7 15/02 21/02	S8 22/02 28/02	S9 01/03 07/03	S10 08/03 14/03
Nombre de tests réalisés	45783	46906	46647	45043	46504	43402	39580	41570
Nombre de tests positifs	3726	3601	3270	3033	3381	3540	3340	3588
Taux de positivité	8,10 %	7,70 %	7,20 %	6,70 %	7,30 %	8,20 %	8,50 %	8,60 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	347	335	315	282	315	330	313	334

* non consolidés ND : non disponibles

➤ INDICATEURS SANITAIRES

- **Nb de décès** en établissement de santé : **1054**
- File active des **patients hospitalisés en unité conventionnelle** : **265**
- File active des **patients hospitalisés en réanimation** : **69**

➤ **CLUSTERS** Le nombre cumulé de clusters signalés continue d'augmenter : **595** dont **100** en cours d'investigation.

VACCINATION



La campagne de vaccination dans le département se poursuit depuis neuf semaines, montant régulièrement en puissance pour protéger la plus fragile des catégories de populations, les plus de 75 ans, les +50 à 74 ans atteints de comorbidités mais également la catégorie des soignants en charge de ces patients.

18 centres ont été ouverts le week-end du 13 et 14 mars, grâce à l'obtention de doses de vaccins supplémentaires et à la mobilisation des personnels de santé et des sapeurs-pompiers, en concertation avec les autorités sanitaires et les collectivités du département.

6633 personnes ont été vaccinées ce week-end, à **99 %** pour une première injection.

25 447 doses de vaccin ont été injectées du 7 au 14 mars, soit une hausse de **41 %** par rapport à la semaine précédente où **18 007** injections avaient été faites. En deux semaines le nombre de vaccinations hebdomadaires sur le département a plus que doublé.

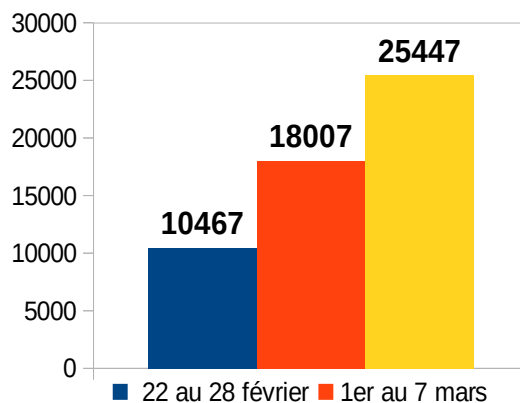
18 centres de vaccination seront opérationnels cette semaine dans le Var. Après Le Beausset, Draguignan 2, Barjols et le Zénith à Toulon viendront renforcer le maillage territorial. Tous les centres sur www.var.gouv.fr

23 nouvelles lignes de vaccination ouvrent cette semaine dans le Var, portant à 55 le nombre total de lignes dans les centres de vaccination dédiés aux personnes de plus de 75 ans et ouvrant ainsi de nouveaux créneaux sur www.doctolib.fr.

Les efforts de vaccination se poursuivront également le week-end des 20 et 21 mars. S'il est déjà prévu l'ouverture de 2 centres éphémères entièrement gérés par le Service départemental d'incendie et de secours, à Plan-d'Aups et à Salernes ainsi que du Centre Hospitalier Intercommunal de Toulon-La Seyne (CHITS), la liste des autres centres ouverts les 20 et 21 mars sera précisée d'ici la fin de la semaine.

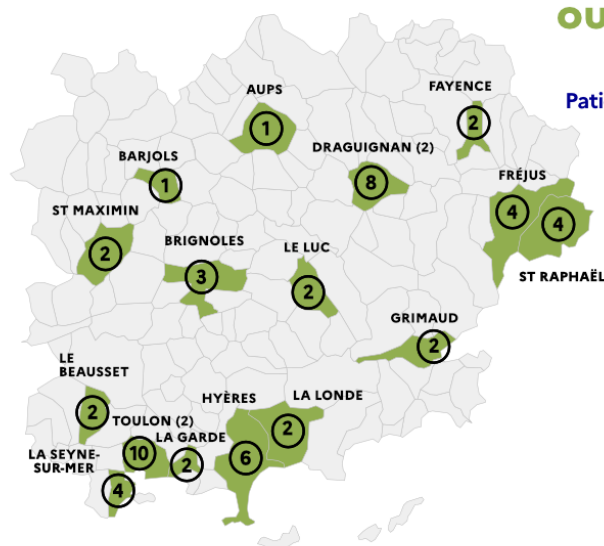
Les centres hospitaliers, pendant la semaine, restent ouverts pour accueillir les personnels de santé.

La vaccination se fait toujours uniquement par rendez-vous.



16.03.2021

Les centres de vaccination ouverts dans le Var



Personnes de +75 ans | Patients vulnérables à très haut risque



- (2) Nombre de centres de vaccination ouverts si + de 1
- (1) Nombre de lignes de vaccination ouvertes
- Centres de vaccination à destination des personnes de + de 75 ans hors EHPAD

LE DISPOSITIF MOBILE DE VACCINATION



Depuis le 23 février, un dispositif itinérant de vaccination anti-covid est en fonction dans le Var et plus particulièrement dans les communes du canton de Saint-Maximin.

Dans les 10 communes ciblées, 312 habitants de plus de 75 ans ou de plus de 50 ans atteints de comorbidités ont déjà reçu à ce jour leur première dose. Cette première injection se poursuit jusqu'à la fin de la semaine et à partir du 23 mars, l'unité mobile réempruntera le même circuit pour la deuxième injection. S'agissant, après le 19 mars de rappels, le bus ne pourra pas vacciner de nouvelles personnes.

Dispositif itinérant de vaccination							
JOUR	COMMUNE	EMPLACEMENT		JOUR	COMMUNE	EMPLACEMENT	
MER. 17 MAR.	BRUE-AURIAC		1ère INJECTION	JEUDI 1 AVR.	GINASSERVIS	SALLE DES MARIAGES	
JEUDI 18 MAR.	MONTMEYAN	SALLE COOPÉRATIVE		VEN. 2 AVR.			
VEN. 19 MAR.					MAR. 6 AVR.	ST JULIEN	SALLE DES FÊTES
DEUXIÈME INJECTION			2ème INJECTION	MER. 7 AVR.			
MAR. 23 MAR.	ARTIGUES	SALLE POLYVALENTE		JEUDI 8 AVR.			
MER. 24 MAR.	SAINT-MARTIN DE PALLIÈRES	SALLE POLYVALENTE ÉCOLE PALLIÈRES		VEN. 9 AVR.	FOX AMPHOUX	SALLE DES FÊTES OU MARIAGES	
JEUDI 25 MAR.	ESPARRON-DE-PALLIÈRES	SALLE POLYVALENTE		MAR. 13 AVR.	BRUE AURIAC		
VEN. 26 MAR.	OLLIÈRES	SALLE DES FÊTES		MER. 14 AVR.			
MAR. 30 MAR.	VARAGES	SALLE POLYVALENTE JEAN LANTEAUME		JEU. 15 AVR.	MONTMEYAN	SALLE COOPÉRATIVE	
MER. 31 MAR.							VEN. 16 AVR.

CHIFFRES DE LA VACCINATION DANS LE VAR



Au 15 mars au soir,

80 345 personnes ont été vaccinées depuis le 6 janvier

37 291 personnes ont reçu la 2^{ème} injection soit au total

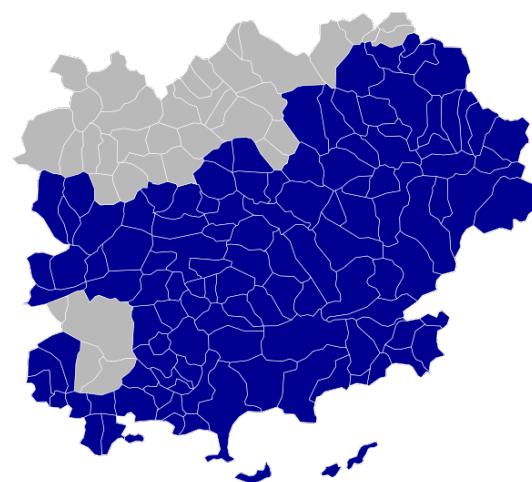
117 636 injections ont été réalisées.



PORT DU MASQUE

Au regard de la situation sanitaire actuelle, l'obligation du port du masque dans l'ensemble des lieux publics et sur les marchés de plein air est renouvelée à compter du 16 mars dans les 117 communes du département du Var déjà concernées et ce jusqu'au 6 avril inclus.

Cette obligation concerne toute personne de onze ans mais ne s'applique pas aux utilisateurs d'un moyen de déplacement individuel (vélo, trottinette...) ni à celles pratiquant une activité physique et sportive ni aux personnes en situation de handicap qui peuvent justifier sur certificat médical de cette dérogation.



Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 € et, en cas de récidive dans les 15 jours, à une amende de 200 € qui peut être majorée à 450 €.

Le port du masque est l'un des gestes barrières essentiels pour se protéger et protéger son entourage. Il est obligatoire dans tous les lieux clos et les situations pour lesquelles les mesures de distanciation ne sont pas possibles.

Pour rappel, il est recommandé de ne plus utiliser de masques faits maison, d'éviter les masques industriels en tissu de catégorie 2 et d'utiliser plutôt des masques chirurgicaux ou en tissu de catégorie 1.

LES CENTRES COMMERCIAUX



Le Var compte parmi les 23 départements placés sous surveillance renforcée. Dans ce cadre, le Gouvernement a abaissé le 4 mars dernier le seuil de fermeture des centres commerciaux à 10 000 m².

Aujourd'hui, cette fermeture concerne 19 centres commerciaux et magasins non alimentaires (dont 12 de plus de 10 000 m² et 7 de plus de 20 000 m²) dans le département.

Les fermetures sont strictement liées à la surface commerciale utile qui comprend les surfaces de ventes, les bureaux et les réserves. Elle ne vise aucune enseigne ni secteur particulier.

Dans ces centres commerciaux fermés, les commerces à dominante alimentaires (supérette, supermarché, hypermarché, primeur, boucherie, poissonnerie, boulangerie, pâtisserie...) ainsi que les pharmacies ou les services publics comme La Poste restent ouverts.

Dans ces centres, les banques et les professions paramédicales ainsi que l'ensemble des autres commerces non alimentaires sont fermés, même s'ils disposent d'une ouverture sur l'extérieur.

Les commerces fermés ne peuvent pas pratiquer de click and collect dans la galerie commerciale. Les livraisons restent cependant possibles, tout comme le drive and collect. Même pour de la vente à emporter, notamment de restaurants de restauration rapide, la fermeture s'impose. Seule la livraison est admise.

En effet, un retrait de commandes peut s'organiser à l'extérieur du centre commercial, sur un parking par exemple. Mais cette activité ne peut intervenir que dans un cadre très organisé, selon un protocole qui doit être validé par la préfecture.

Les centres commerciaux où la circulation du public entre les commerces intervient en extérieur peuvent rester ouverts. C'est en fait la circulation libre du vent qui justifie cette décision car l'objectif est d'éviter au maximum le brassage de populations dans des espaces fermés et confinés.

Dans cet esprit, la jauge des magasins de plus de 400 m² qui sont restés ouverts a été abaissée. Pour Avenue 83 à La Valette, elle est désormais d'une personne pour 15 m². Ailleurs, elle est à 10 m² par personne. Les commerçants sont responsables du respect de cette jauge et la capacité maximale d'accueil de l'établissement doit être affichée et visible de l'extérieur.

La jauge des commerces de moins de 400 m² reste inchangée, une personne pour 8 m² et les établissements dont la surface de vente est inférieure à 8 m² ne peuvent accueillir qu'un seul client à la fois.

Les centres commerciaux concernés par la fermeture dans le Var

Arcs-sur-Argens (Les) - Centre commercial Hyper U
Cogolin - Supermarché Leclerc
Fréjus - Centre commercial Géant Casino
Garde (La) - Castorama
Gassin - Centre commercial Géant Casino la Foux
Hyères - Centre commercial Centr'Azur
Ollioules - Centre commercial Carrefour
Puget-sur-Argens - Castorama
Puget-sur-Argens - Centre commercial Carrefour Grand Estérel
Puget-sur-Argens - Leroy Merlin
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - Centre commercial Hyper U
Saint Raphaël - Centre commercial Leclerc
Seyne-sur-Mer (La) - Castorama
Seyne-sur-Mer (La) - Centre commercial Auchan
Solliès-Pont - Centre commercial Midi Multiple
Toulon - Centre commercial Mayol
Trans-en-Provence - Centre commercial Carrefour
Valette-du-Var (La) - Grand Var Ouest
Valette-du-Var (La) - IKEA

